

M. BELL : La nouvelle gare sera-elle érigée à l'est ou à l'ouest de la douane ?

L'honorable M. EMMERSON : A l'est de la douane.

M. BELL : A combien s'élève le coût total de l'achat du terrain ?

L'honorable M. EMMERSON : A environ \$1,000 environ.

M. BELL : Cet achat s'est effectué, sans doute, par voie de négociations, et non pas par voie de publicité et de concurrence.

L'honorable M. EMMERSON : Par voie de négociation. Il n'a été dépensé que \$1,000 pour le terrain. A-t-on complété les plans pour l'érection de la gare, ainsi que pour les améliorations et les modifications à apporter à la gare aux marchandises ?

L'honorable M. EMMERSON : Ces plans sont en voie d'élaboration.

M. BELL : N'a-t-on pas acquis quelque autre terrain pour l'agrandissement de l'entrée à l'extrémité occidentale de la rivière ?

L'honorable M. EMMERSON : La question a été mise à l'étude et soumise aux experts ; mais nous avons constaté que le besoin de cet achat ne se faisait pas sentir.

M. BELL : Est-ce qu'on n'a pas acheté le terrain pour la pose de la voie ?

L'honorable M. EMMERSON : Non.

M. BELL : A-t-on demandé des soumissions pour la construction de la gare ?

L'honorable M. EMMERSON : Nous allons en demander sans retard.

M. BELL : Quel est le coût du bâtiment de la gare ?

L'honorable M. EMMERSON : Environ \$90,000.

M. BELL : Est-ce qu'il y aura un quai couvert ?

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. WILLIAM ROSS (Victoria) : Puisqu'il est acquis que le ministre des Chemins de fer est un bienfaiteur public, je l'adjure de venir en aide à mon comté et d'y construire une petite voie de garage. Dans le comté que je représente il y a un petit village appelé Jamesville, où il s'accumule beaucoup de bois pour le boisement des puits de mines, et l'on veut obtenir une voie de garage afin d'y effectuer le chargement des wagons à marchandises. Cette dépense ne dépasserait guère \$500 ou \$1,000, et le ministre, j'espère, prendra la chose en considération. Je suis peu exigeant : c'est la seule amélioration que je demande pour mon comté.

Améliorations à North-Sydney, \$25,000.

L'honorable M. EMMERSON : Sur le crédit de \$33,000 voté l'année dernière, nous

M. EMMERSON.

avons dépensé \$8,000, de sorte qu'il est tombé en annulation de crédits \$25,000, qu'il faut voter de nouveau.

M. BLAIN : Comment a-t-on dépensé ces \$8,000 ?

L'honorable M. EMMERSON : En travaux de dragage, pour l'agrandissement des halles à marchandises, et du quai, la construction de nouvelles voies de garage et en travaux se rattachant aux améliorations projetées.

M. R. L. BORDEN : Je tiens à faire une courte observation au sujet de l'article se rattachant aux nouvelles installations, à Halifax, article qui vient d'être adopté, sans que je m'en sois aperçu. Quand se propose-t-on de construire ces installations et à quoi se rattache cet item en particulier ?

L'honorable M. EMMERSON : Il s'agit de l'acquisition d'un terrain pour la remise aux locomotives et la cour aux marchandises, sur la rue Cornwallis. Ce crédit se rattache aussi aux dépenses affectées à la remise aux locomotives et à quelques améliorations à la gare. En outre, il s'agit de la construction d'un quai ou mur en coffrage, à pavage en pierre, et d'un hangar aux marchandises, le coût de ces travaux devant s'élever à \$229,500. Jusqu'au 30 juin 1904, il a été dépensé sur ce crédit \$94,500 et il reste un reliquat de \$135,000 à revoter. Reid et Archibald sont les entrepreneurs du quai et les travaux se poursuivent.

M. R. L. BORDEN : Quelle est l'époque stipulée au contrat pour le parachèvement des travaux ?

L'honorable M. EMMERSON : Cet automne. Le président de la chambre de commerce s'est rendu auprès du gouvernement, l'autre jour, pour conférer de cette affaire.

M. R. L. BORDEN : Pense-t-on que les travaux se termineront cet automne ?

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. BLAIN : La construction de cette halle aux marchandises à North Sydney, dont le coût estimatif est de \$5,000, sera-t-elle donnée à l'entreprise, après demande de soumission ?

L'honorable M. EMMERSON : L'entreprise n'a pas été adjugée ; mais nous nous proposons de demander des soumissions.

Nouvelles installations à Sainte-Flavie, \$83,000.

L'honorable M. EMMERSON : Ce crédit renferme une somme de \$70,000 tombée en annulation de crédits. L'année dernière, il a été voté \$95,000 et jusqu'au 30 juin, il n'a été dépensé que \$25,000, de sorte qu'il nous faut voter de nouveau \$70,000. Nous demandons un nouveau crédit pour le chauffage de la remise aux locomotives. Cette dépense n'a pas été comprise dans les prévi-